

Nouvelles du conseil du 18 octobre 2021



Claude-Alain Wüthrich, maire, a été reconduit dans cette fonction pour la prochaine législature.



Chantal Tschannen occupera la vice-mairie depuis le 1^{er} janvier prochain et pour quatre ans.

Des élections libres pour deux postes au Conseil municipal

Le maire élu tacitement, la vice-maire et trois conseillers de même, les ayants droit sont conviés aux urnes pour deux sièges à l'Exécutif et la présidence du Législatif

Le renouvellement des autorités municipales se déroulera donc en deux temps. Même si de nombreuses élections tacites ont pu être officialisées en fin de semaine dernière, un menu assez copieux attend les électrices et les électeurs de la commune, à la fin du mois prochain. Ils auront en effet à choisir deux nouveaux membres du Conseil municipal, parmi un très vaste panel de papables, ainsi que le président des Assemblées.

Les élus et les élues à l'Exécutif local

Vendredi dernier à midi, au terme du délai de dépôt des listes de candidatures, cinq membres de l'Exécutif local étaient déclarés élus tacitement pour la législature 2022-2025.

Le maire, Claude-Alain Wüthrich, entré ce printemps à la succession du démissionnaire René Rimaz, était seul à briguer le poste, lui qui était présenté sur une liste de l'UDC locale. Cet agriculteur de 55 ans conserve donc la direction de l'Exécutif local pour les quatre ans à venir.

A la vice-mairie, la conseillère municipale Chantal Tschannen, présentée par un groupe de citoyennes et de citoyens, se trouvait également seule candidate. Cette employée de commerce de 58 ans occupera donc ladite fonction durant la prochaine législature. On précisera que Chantal Tschannen a privilégié la vice-mairie au Conseil, où elle était également élue en tant que membre ordinaire.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Trois autres personnes ont été élues tacitement à l'Exécutif, qui étaient présentées chacune par un groupe de citoyennes et de citoyens, à savoir : Claude Auderset, 48 ans, gérant de commerce, ancien ; Bibiana Merazzi, 38 ans, juriste, ancienne ; Sacha Calegari, 41 ans, responsable tarif et distribution, nouveau.

La commission scolaire au complet

Tous présentés par des groupes de citoyennes et de citoyens, les huit membres de la commission scolaire ont été élus tacitement, qui sont : Salomé Duc, employée de commerce, ancienne ; Maurizio Iannantuoni, employé de commerce, ancien ; Vania Molinari, assistante en pharmacie, nouvelle ; Joao Pedro Oliveira, économiste, ancien ; Céline Pache, ergothérapeute, ancienne ; David Passannante, ingénieur, nouveau ; Séverine Strahm, employée de commerce, nouvelle ; Pauline Vaucher, assistante socio-éducative, nouvelle.

La présidence combattue

Guy Montavon, conseiller municipal sortant, a également été élu tacitement à la vice-présidence de l'Assemblée municipale, poste qu'il occupera dès 2022.

Fait assez rare, la présidence de ce Législatif sera par contre désignée le 28 novembre, puisque deux candidats briguent la fonction : Patrick Tissot, chef de projet, 49 ans, nouveau, présenté par un groupe de citoyennes et de citoyens ; Jean-François Renggli, avocat et notaire, 74 ans, ancien, qui figure sur une liste de l'UDC locale.

Surprise...

Faute de candidats/tes en nombre suffisant, c'est donc par une élection libre que sera complété le Conseil municipal. Le 28 novembre, les ayants droit pourront ainsi voter pour toute personne éligible à Sonceboz-Sombeval. Chaque bulletin ne pourra contenir que deux noms au maximum.

Seront élues les personnes qui auront récolté le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité de scores, il sera procédé à un tirage au sort.

Ce genre de scrutin est parfois source de surprise, mais il permettra à la commune d'être dirigée par une équipe au complet dès le 1er janvier prochain.

Unis'Son récolte pour son troc solidaire

Pour son troc solidaire, qui se tiendra le samedi 6 novembre de 9 h à 15 h sur le parvis de l'ancienne scierie de Sombeval, la future association Unis'Son récolte tous les vêtements et textiles propres et en bon état qui encombrant vos armoires. Elle récupère également les objets de type matériel de puériculture (sièges auto, chaises hautes, berceaux, etc.), bibelots, lampes, petits meubles, jouets, peluches et consorts.

La seule condition à remplir : que chaque objet apporté soit en bon état et propre.

Tout ce matériel pourra être déposé à l'ancienne scierie, jeudi prochain le 28 octobre de 16 h à 19 h et le samedi 30 octobre de 9 h à 11 h.

Merci par avance !

Promotions civiques

La cérémonie annuelle intercommunale des promotions civiques, qui avait dû être annulée en 2020 en raison de la pandémie, se déroulera le vendredi 5 novembre prochain à Cortébert. Cette soirée s'adresse aux personnes qui ont atteint ou atteindront encore leur majorité civile et civique en 2021, lesquelles y ont été conviées personnellement.

La cérémonie est mise sur pied conjointement par les communes de Corgémont, Cortébert et Sonceboz-Sombeval.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Dons

Le Conseil municipal a décidé lundi soir d'accorder un don de deux cents francs au Club des patineurs de Saint-Imier et environs, pour l'organisation de la 37e Coupe d'Erguël de patinage, laquelle se déroulera du 3 au 5 décembre prochain.

La Société de protection des animaux de Bienne-Seeland-Jura bernois recevra elle aussi un don de deux cents francs en tant que soutien à son activité.

Le bureau de vote

Pour les votations fédérales et les élections communales du 28 novembre prochain, le Conseil municipal a validé le bureau de vote et de dépouillement, dans la composition suivante : président, Stéphane Schranz ; secrétaire, Joanie Steiner ; membres, Jeremy Simond, Prisca Sommer, Julien Siviero, Loïse Sigg, Alan Stalder, Mélanie Stoll ; remplaçants, Mathieu Steinegger, Séverine Strahm.